

Description de tâche

Fonction : Gestionnaire du parc informatique

Missions et responsabilités :

- Commander et réceptionner le matériel informatique : ordinateurs, écrans, imprimantes, matériel annexe et accessoires
- Gérer le parc informatique y inclus les serveurs, postes de travail, imprimantes, le système téléphonique, les appareils mobiles, les antivirus, les cartes magnétiques, ...
- Tenir à jour l'inventaire du matériel informatique et des licences, y compris les contrats d'entretien
- S'occuper du recyclage du matériel informatique
- Assurer le bon fonctionnement du matériel et des logiciels informatiques
- Configurer les ordinateurs, imprimantes, scanners, laptops, téléphones etc.
- Programmer et mettre en place les diverses applications (Effectuer des manipulations nécessaires à la mise en route et au fonctionnement des équipements, installation de PC/portables, etc...)
- Mettre en place et raccorder le matériel informatique
- Installer / Désinstaller les logiciels
- Mettre à niveau le matériel et les logiciels
- Créer et gérer les utilisateurs
- Rédiger les manuels d'utilisation, et les notices de dépannage
- Assurer une formation de base des logiciels nécessaires aux utilisateurs
- Assister et support auprès des utilisateurs
- Sensibiliser les utilisateurs sur la sécurité informatique et sur les règles de bonnes pratiques
- S'occuper de la maintenance et de la gestion des produits audio et vidéo, des installations de vidéo-projection et de visioconférence
- S'occuper de la maintenance et de la gestion du serveur
- Surveiller et gérer le système de sauvegarde des données
- Veiller au bon déroulement des back-ups
- Gérer les accès sécurisés à distance sur le réseau communal (VPN)
- Rester en veille permanente sur les nouvelles technologies et s'adapter à l'évolution
- Aviser les responsables communaux dans l'évolution de la stratégie informatique

Profil et compétences :

- Faire preuve de connaissances approfondies en informatique
- Savoir détecter et diagnostiquer les problèmes systèmes et réseaux
- Savoir structurer et organiser ses tâches
- Être capable de communiquer avec une certaine pédagogie
- Avoir un bon esprit d'analyse
- Posséder un bon sens du relationnel
- Se prévaloir de bonnes capacités orales et rédactionnelles dans les trois langues usuelles du pays (L, F, D)

COMMUNE DE WILTZ